



La Lettre des HCC

JANVIER 2010

Extrait du discours de M^{lle} le Directeur au moment des Vœux du 5 janvier 2010

Il m'appartient comme chaque année à pareille époque, de vous accueillir pour notre traditionnelle Cérémonie des Vœux, qui aux Hôpitaux Civils de Colmar se traduit par le partage de la Galette des Rois.

C'est d'abord un rendez vous privilégié qui nous rassemble dans une atmosphère de détente, placée sous le signe de la sympathie et de la convivialité, avec vous qui nous faites l'amitié de votre présence fidèle.

Soyez-en avant tout, très chaleureusement remerciés.

Il est essentiel si l'on veut conserver le bon cap, de garder comme boussole les valeurs sur lesquelles s'est construite la réputation des Hôpitaux Civils de Colmar. J'insiste plus particulièrement cette année sur le **Respect** de l'autre, quels que soient son grade et sa fonction, sur l'esprit de solidarité de notre communauté hospitalière, en un mot sur cette tradition humaniste qui fait que chacun se sente concerné par l'œuvre collective.

Mesdames et Messieurs, j'inscris ici au livre des valeurs **intangibles, l'état d'esprit** qui doit inspirer notre action, l'âme même de cette importante entreprise hospitalière, où de haut en bas, je veux parler des étages plutôt que des hiérarchies, chacun tout en respectant ses traditions professionnelles, a la volonté de travailler et d'agir ensemble.

Je sais pouvoir compter sur la profondeur du **vouloir-vivre collectif** du personnel de proximité, agents des services hospitaliers, aides soignants, infirmiers,

kinésithérapeutes, assistantes sociales, sur tous ceux qui entourent nos malades et qui sont à leur écoute chaque jour.

Parfois on oublie que vous-même, portez également votre part de douleur, de souffrance et d'inquiétude.

A nos médecins hospitaliers bien sûr, qui malgré l'indéniable attrait que constitue plus que jamais l'exercice de leur art en structures libérales, choisissent de poursuivre leur engagement, avec compétence et conviction à l'hôpital public.

J'associe à cet hommage, les personnels techniques, logistiques et administratifs, ceux qui ont préparé pour nous cette cérémonie avec beaucoup de soins, tous ceux qui ont peut-être trop souvent, le sentiment de ne pas être reconnus à leur juste valeur, et à qui je veux dire toute ma reconnaissance et ma gratitude pour le travail accompli.

Quant aux actions **plus visibles**, l'année 2009 aura été plus particulièrement celle de l'aboutissement :

- du Schéma Directeur d'Information engagée dans une démarche participative des équipes. Sur 33 projets candidats, 26 ont été retenus dont une grande majorité concernent les professionnels soignants représentant au total un investissement de 3,4 M d'euros.

- de même l'achèvement de la restructuration du service d'hémodialyse, le renouvellement du lithotriteur mobile ou encore l'agencement d'une aire de stationnement au centre de formation dédiée aux professeurs et aux élèves, tout comme la mise en place d'un logiciel de

gestion de maintenance assistée par ordinateur qui sert à assurer une traçabilité de l'ensemble des interventions techniques réalisées au niveau de l'Hôpital.

- Et je n'oublie pas tous les efforts déployés par notre établissement pour promouvoir le développement durable, identifier les gisements d'économies d'énergie et décider des investissements appropriés dans un souci de respect de l'environnement.

Le fonctionnement d'un établissement comme le nôtre pour cette période de 4 années, a avoisiné **le milliard d'euros**, **70%** des crédits représentant les dépenses de personnels médical et non médical.

► **Quant aux perspectives 2010, elles s'inscrivent dans la continuité de celles déjà esquissées l'année dernière.**

► **Poursuivre l'instruction du dossier de la construction du Pôle Femme, Mère et Enfant** que la communauté médicale et soignante attend désormais avec une légitime fébrilité. Dossier certes prioritaire et confirmé par la Direction de l'Agence Régionale pour émerger au Plan Hôpital 2012 qui présente incontestablement des contraintes techniques d'implantation et qui méritent des études particulièrement fines avant tout lancement du concours d'architecte et démarrage du chantier. Je remercie chaleureusement Mr le Président du Conseil d'administration et son équipe technique pour l'aide déterminante et précieuse apportée doré et déjà dans l'avancement de ce délicat dossier.

► **Lancer en début d'année**, le concours d'architecte pour la **reconstruction de l'EPHAD**, malgré l'incertitude à ce jour d'une contribution financière du Conseil Général,

► **2010 sera aussi l'année de la troisième démarche de certification**. Le Comité de pilotage qui s'est régulièrement réuni, a fixé la feuille de route, validé l'auto-évaluation des équipes. Nous attendons désormais avec la sérénité qui s'impose en pareille circonstance, la visite des experts prévue du **8 au 16 février 2010**.

► L'instruction du dossier d'installation et d'exploitation d'une **deuxième IRM**, prévue au Schéma Régional d'Organisation Sanitaire sera menée à bien dès le début de l'année 2010. Son implantation permettra d'optimiser la prise en charge des malades en réduisant les files d'attente trop longues.

► **Assurer l'équilibre financier** de notre établissement **est un objectif majeur**. Il conditionne la réalisation effective de nos projets. Si notre capacité d'auto-financement a été très sensiblement améliorée durant ces deux dernières années, la situation n'en reste pas moins à consolider. Comme chacun sait, le respect des crédits autorisés n'est plus le critère de bonne gestion. Il nous faut adapter en permanence nos dépenses aux moyens que nous produisons. Exercice que je ne conçois pour ma part, que dans le cadre d'une gestion dynamique et responsable de l'organisation et du fonctionnement interne de l'établissement, visant avant tout à la **préservation de nos emplois**.

► Enfin mettre en œuvre en 2010, **tous les dispositifs de la loi « Hôpital, Patient, Santé, Territoire »**.

Nous avons aujourd'hui mieux à faire que de nous inquiéter de cet avenir. **Nous avons à le façonner ensemble**. Telle est ma conviction profonde. Je vous invite à la partager en action.

Bonne et Heureuse Année
à toutes et à tous !

Activité de prise en charge diagnostique et thérapeutique des troubles respiratoires du sommeil

Le service de pneumologie a démarré en novembre 2009 une activité de prise en charge diagnostique et thérapeutique des troubles respiratoires du sommeil : syndrome d'apnées centrales du sommeil, syndrome obésité-hypoventilation, syndrome d'apnées obstructives du sommeil.

Cette activité se justifie par la très importante prévalence de ces troubles du sommeil (5 à 7% de la population générale) et l'inadéquation dans notre territoire de santé entre cette prévalence importante et les moyens diagnostiques de prise en charge.

Le dépistage de ces troubles respiratoires du sommeil doit être effectué de manière systématique dans les populations à risque, comme cela est recommandé : patients pris en charge pour AVC, patients hypertendus (30 à 40 % des hypertendus ont un syndrome d'apnées obstructives du sommeil et 50 % des patients porteurs d'un syndrome d'apnées obstructives du sommeil sont hypertendus.), patients coronariens (prévalence du syndrome d'apnées obstructives du sommeil évaluée à 30%).

Le développement de l'activité de dépistage et de l'activité diagnostique a été rendu possible notamment par la création d'un poste de praticien hospitalier dans le cadre du projet de pôle, par l'aménagement de locaux spécifiques et par l'installation de deux nouveaux polygraphes et d'un polysomnographe nécessitant des formations du personnel. Une consultation spécifique a par ailleurs été ouverte dans le service de pneumologie.

Ce projet illustre la réforme hospitalière, à plusieurs titres : il répond aux objectifs du Schéma Régional d'Organisation Sanitaire qui prévoit cette prise en charge dans chaque hôpital de référence, il s'inscrit dans le projet du pôle Spécialités Médicales et Médecine Générale, et dans le contrat de pôle qui a été signé à cette occasion, enfin les recettes prévisionnelles de cette activité couvrent ses coûts, ce qui

est le schéma idéal de financement dans le cadre de la tarification à l'activité.

Il s'agit donc d'une réponse à un besoin de soins, qui s'inscrit dans le cadre de la gestion des hôpitaux telle que voulue par les réformes. A ce titre le projet est exemplaire. Il fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation, dans le cadre du contrat de pôle.

Mais avant tout, à retenir, et à faire savoir : les Hôpitaux Civils de Colmar offrent une prise en charge des troubles respiratoires du sommeil, avec l'ensemble des compétences et des équipements que peut offrir l'hôpital de référence du territoire de santé !



Concours de Sécurité de la Caisse d'Assurance Maladie Alsace Moselle

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail des Hôpitaux Civils de Colmar a été nommé dans le cadre du Grand Prix de Prévention décerné par la CRAM, au titre des « importantes actions de formation relevant du domaine de la sécurité et de la prévention ». Le CHSCT s'est vu attribuer un diplôme et un chèque de 150 €, remis par le Directeur de la Caisse.

Rappelons que notre CHSCT avait déjà été distingué il y a cinq ans pour ses résultats obtenus dans le domaine de la Prévention des Risques Professionnels. Ces distinctions récompensent tous ceux qui dans notre établissement agissent, sous l'égide du CHSCT, pour améliorer la sécurité et les conditions de travail : services de soins, services techniques et logistiques, médecins du travail, formateurs, organisations syndicales.



3^{ème} visite
de Certification
menée par
les experts visiteurs
du 8 au 16 février 2010